



Compte rendu de la réunion du Conseil d'administration du 25 mars 2013

approuvé

Présents :

Josette Neunez	Aînés du MOC
Arlette Crapez Nisot	Aînés solidarité Europe
Jacques Maesschalck	Aînés solidarité Europe
Anne Marie Barlthasart	Aînés d'Ecolo
Guy Sanpo	Confédération des Seniors Socialistes
François Verhulst	Courants d'âges
Christian Dhanis	Enéo
Florence Lebailly	Espace Seniors
Hubert Preiser	Fédération Indépendante des Seniors
Marie-Louise Dauvin	Fédération Indépendante des Seniors
Luc Jansen	FGTB Seniors
Dominique Blondeel	Infor Homes Wallonie
Sylvain Etchegaray	Ligue Libérale des Pensionnés

Jacques Mabilie, Chargé de communication CAS

Invité : Mr Stampetta, expert comptable

Excusés :

Yvon Poncin	AFUTAB
Patrick Feltesse	Aînés du MOC
Anne Jaumotte	Aînés ECOLO
Mireille Seret	Confédération des Seniors Socialistes
Bernard Toubau	Espace Seniors
Christiane Ophals	Enéo
Marie-Pierre Delcour	Infor Homes Bruxelles
Corine Rosier	Ligue Libérale des Pensionnés

1. Approbation du PV de la réunion du 28 janvier 2013

Le projet de PV de la réunion du 28 janvier 2013 est approuvé moyennant quelques amendements.

2. Présentation du rapport d'activités 2012

Le rapport d'activités 2012 est présenté et légèrement amendé.

3. Présentation du rapport financier 2012

Le bilan 2012 et le compte de résultat 2012 sont présentés et commentés par Mr Stampetta.

Questions et propositions liées aux montants des dépenses :

- les dépenses pour l'acquisition de matériel informatique et de bureau pour un montant de 4.850 euro : Ce matériel, dont les détails seront envoyés par la suite, a été estimé nécessaire pour le travail du secrétariat de la CAS au bureau de Charleroi. Le matériel de bureau présente un stock destiné au fonctionnement de la CAS mais également pour des besoins liés à des projets développés par la CAS (colloques, animations, etc.) si ceux-ci ne sont pas couverts par des subsides spécifiques.
 - La CAS recevra un subside de 20.000 euro par an pendant 3 ans lié à son statut de « Commission des Aînés de la Fédération Wallonie Bruxelles »
 - La CAS a reçu un subside de 3.000 euro de la Cocof pour couvrir les frais de l'étude sur les CCCA à Bruxelles.
 - Les honoraires comptables repris concernent, outre le travail lié au budget, bilan et compte de résultats 2012, un travail d'analyse des comptes des années précédentes.
 - Il est demandé que les comptes soient présentés trimestriellement au CA pour approbation des dépenses engagées.
 - L'investissement lié au matériel informatique a été imputé en totalité sur l'année 2012 (et pas amorti sur trois ans comme cela se fait habituellement) car il a été réalisé sur un subside lié à l'année 2012.
 - Un état de la situation des stocks accumulés et de leurs prévisions d'utilisation est demandé.
- **A la question « souhaitez-vous que l'on reporte l'approbation des comptes 2012 ? », 6 membres répondent oui, 2 répondent non et 1 s'abstient. Les comptes 2012 seront donc présentés à nouveau, avec toutes les informations nécessaires, lors d'un CA suivi d'une AG extraordinaire fixés au 6 mai 2013 à 13.30 h.**

La réunion du CA prévue le 27 mai est supprimée.

4. Comptable externe et/ou vérificateur aux comptes

Un comptable conseiller du trésorier est accepté moyennant des prestations bénévoles.

Un (ou deux, si possible) vérificateur(s) au compte – anciennement appelés 'commissaires' – extérieurs au CA et à l'AG et bénévoles, seront présentés à la prochaine AG pour être approuvés. On évoque le nom de Séverine Moreau et Enéo va proposer également un nom.

5. Membres de l'AG

La CAS est constituée d'associations qui mandatent un de leurs membres et, si possible, un suppléant pour les représenter au sein de l'AG et du CA.

En principe, tous les membres de l'AG peuvent être membres du CA sauf un.

Infor Homes Bruxelles, représentée par Mme Marie-Pierre Delcour, a présenté sa démission à l'AG de la CAS car ils n'ont pas la disponibilité nécessaire pour être membre.

Afin d'assurer ses obligations en sa qualité de « Commission des Séniors de la Fédération Wallonie-Bruxelles », la CAS doit veiller à avoir une représentativité suffisante. Un élargissement du nombre de ses membres est souhaité par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Une demande de confirmation des personnes mandatées a été envoyée à toutes les associations membres de la CAS. Une grande partie des confirmations nous est déjà parvenue. La liste mise à jour des associations membres et des mandataires sera envoyée à tous les membres dès qu'elle sera mise à jour et finalisée.

6. Commissions

La commission « citoyenneté » a établi un texte sur ses projets et son fonctionnement. Celui-ci a été envoyé aux membres avec la convocation. Ce texte sera envoyé à chaque association membre avec un appel à participation. Il ne faut pas nécessairement être mandaté à la CAS pour faire partie d'une commission.

Une cellule 'CCCA', pilotée par Christian Dhanis et Arlette Crapez, est détachée de la commission 'Citoyenneté' pour pouvoir intervenir de façon autonome.

Un appel est lancé aux autres commissions pour que le/la responsable envoie au secrétariat le projet de travail de la commission. Le secrétariat fera suivre aux membres de la CAS.

7. Affiliation à AGE

La cotisation annuelle pour être membre de AGE est élevée : 340 euro. De plus, chaque participation à des réunions de AGE a un coût important (200 euro d'inscription + les frais de séjour).

Etre membre de AGE permet de participer aux débats et d'avoir une certaine influence mais il y a un grand nombre d'informations disponibles sur le site de AGE. De plus, plusieurs membres de la CAS sont déjà membres de AGE : Courants d'Ages, Enéo, Aînés du cdH.

Le CA décide de suspendre la cotisation cette année et de réévaluer dans un an la pertinence de cette affiliation.

Il est proposé d'inviter Mme Parent, secrétaire générale de AGE, pour présenter AGE et répondre aux questions éventuelles

8. CCCA à Bruxelles

Le colloque sur les CCCA en Région Bruxelloise aura lieu le 15 avril à Bruxelles, dans les locaux de la Fédération Wallonie-Bruxelles de 9h à 12h30.

Les invitations ont été envoyées aux bourgmestres et aux échevins en charge des seniors et/ou de l'action sociale de chaque commune bruxelloise ainsi qu'aux parlementaires bruxellois membres de la Commission des Affaires Sociales. Elles ont également été envoyées à chaque membre de la CAS pour qu'il fasse suivre dans ses instances.

Christian Dhanis interviendra pour parler de la situation des CCCA en Wallonie, Sylvie Carbonnelle interviendra également pour présenter l'enquête faite à Bruxelles et une table ronde de responsables CCCA de Bruxelles sera organisée afin de mettre en lumière ce qui se fait déjà.

Il faut revoir le folder de présentation de la CAS pour l'adapter à la situation bruxelloise. François Verhulst s'en occupe avec Jacques Mabilie.

Il faut aussi s'assurer de la disponibilité sur place de l'équipement nécessaire. Dominique Blondeel prendra contact avec la FWB.

Un subside de 2.035 euro a été promis par Mr Madrane pour couvrir les frais, catering compris.

9. Divers

9.1. Rochefort, ville amie des aînés

Des membres du CCCA de Rochefort ont demandé à la CAS une formation à l'accompagnement des seniors. Espace Seniors pourrait y répondre.

9.2. Points APE

Jacques Mabilie, en charge de ce dossier, explique la situation actuelle.

Le dossier est techniquement en ordre du côté de la ministre Tillieux, avec un avis positif, mais il est en attente pour cause de restrictions budgétaires. Jacques propose donc d'abandonner cette demande.

Cependant, comme la CAS est dans la possibilité de payer le complément de salaire, il est décidé de continuer la demande auprès du ministre Antoine.

9.3. Journées portes ouvertes du Parlement Européen le 4 mai

La CAS a reçu une proposition d'occuper un stand sur l'esplanade du parlement Européen lors des journées portes ouvertes du 4 mai. L'expérience de 2012 a montré les limites de cette présence.

La CAS ne participera pas en 2013.

9.4 Convention CAS/Ville de Charleroi

Une convention doit être passée entre la CAS et la Province du Hainaut pour la location du local : 50 € par mois + assurance.